



Date : 12 décembre 2023

Date: December 12, 2023

OBJET : Mise au point – État de la réglementation

SUBJECT: Clarification – Regulatory status

ADM Aéroports de Montréal souhaite faire une mise au point à la suite de la diffusion d'une vidéo sur les médias sociaux où un policier du SPVM a fait des déclarations au sujet de la réglementation applicable.

ADM Aéroports de Montréal would like to set the record straight following the release of a video on social media in which an SPVM police officer made declarations about the applicable regulations.

En tant qu'autorité aéroportuaire, ADM est habilité à établir les règles relatives à l'accès au site aéroportuaire et à l'utilisation des installations telles que les débarcadères. Nous tenons à vous réitérer que les dispositions applicables pour exploiter un permis à YUL se retrouvent sur notre site internet :

As an airport authority, ADM is entitled to determine the applicable rules for access to the airport site and for the use of facilities such as the pick-up and drop-off areas. We would like to reiterate that the provisions applicable to operating a permit at YUL can be found on our website (French only):

[https://www.admtl.com/fr/adm/fournisseurs/taxis-limousines.](https://www.admtl.com/fr/adm/fournisseurs/taxis-limousines)

[https://www.admtl.com/en/adm/suppliers/taxis-limousines.](https://www.admtl.com/en/adm/suppliers/taxis-limousines)

Voici d'ailleurs quelques conditions particulières à respecter :

Here are a few special conditions to meet:

- Pour offrir un service de taxi à l'aéroport, le chauffeur doit être titulaire d'un permis octroyé par ADM et respecter les conditions auxquelles il s'est engagé.
- Aucun taxi non autorisé n'a la permission d'ADM d'utiliser le bassin des taxis, le débarcadère et la permission de prendre des clients.
- Tous les taxis qui ne sont pas détenteur d'un permis d'ADM, incluant les chauffeurs autorisés par la SAAQ, n'ont la permission de prendre des clients sur le territoire de YUL.
- To provide cab service at the airport, the driver must hold a permit granted by ADM and comply with the conditions to which he has agreed.
- No unauthorized cab has ADM's permission to use the taxi pool, the drop-off area or to pick up customers.
- All cabs that do not hold an ADM permit, including drivers authorized by the SAAQ, are not permitted to pick up customers on YUL territory.

ADM travaille activement avec le gouvernement du Québec pour veiller à ce que le cadre juridique applicable à l'activité des taxis à YUL soit adéquat. ADM travaille également de concert avec les partenaires d'application de la loi tels que le SPVM et Contrôle routier Québec afin que les règles applicables soient respectées de tous.

Votre sécurité et celle des passagers est une priorité et sachez que les taxis illégaux ne sont pas tolérés à YUL.

Si vous avez des questions, veuillez écrire à l'adresse transportcommercial@admtl.com.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Donald Desrosiers

Directeur principal, Entretien bâtiments et transport au sol
ADM Aéroports de Montréal

ADM is actively working with the Québec government to ensure that regulations and legislation provide a proper framework for cab operations at YUL. ADM is also working along law enforcement partners such as the SPVM and Contrôle routier Québec to ensure that everyone abides by applicable rules.

Your safety and that of your passengers are a priority, and illegal cabs are not tolerated at YUL.

If you have any questions, please write to transportcommercial@admtl.com.

We thank you for your collaboration.

Donald Desrosiers

Main Director ground transportation and building maintenance
ADM Aéroports de Montréal